

Ces dernières années, on a pris de plus en plus conscience du rôle que jouent dans une saine administration les méthodes d'organisation modernes. Emboitant le pas, la Commission a mis sur pied, en 1948, une Division de l'organisation et des méthodes pour étudier les problèmes d'administration de concert avec les fonctionnaires directement responsables de grands secteurs de l'administration. En résumé, la Division est chargée de fournir une assistance pratique aux ministères et autres organismes de l'État par l'examen systématique de leur structure et de leur activité ainsi que des méthodes de travail employées dans leur divisions, services et sections, et d'entreprendre les autres études connexes susceptibles d'améliorer progressivement l'administration publique dans son ensemble. Ses facilités croissantes sont à la disposition gratuite de tous les ministères. La Division a aidé à apporter d'importantes réductions aux frais d'administration et aussi à adopter certaines améliorations administratives qui ont valu aux ministères des gains importants en fait d'efficacité.

**Statistique du Service civil\*.**—Depuis avril 1924, chaque ministère fédéral transmet au Bureau fédéral de la statistique un état mensuel de son personnel et de sa rémunération, selon un plan qui permet la comparaison entre les ministères et d'une année à l'autre. L'institution de ce régime a été précédée d'une enquête remontant jusqu'à 1912.

De 1914 à 1920, le nombre de fonctionnaires augmente très rapidement en raison de l'expansion des fonctions administratives et de l'imposition de nouvelles taxes dont la perception nécessite des employés supplémentaires. De nouveaux services, tels que le ministère des Pensions et de la Santé nationale et l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants, sont aussi créés. En janvier 1920, le nombre d'employés est de 47,133; c'est le chiffre le plus élevé atteint avant janvier 1940, alors que le nombre de fonctionnaires s'établit à 49,739.

De mars 1939 à mars 1950, le nombre global de fonctionnaires permanents et temporaires augmente de 81,090. Voici comment se répartit le gros de l'augmentation: Défense nationale, 19 p. 100; Revenu national, 14 p. 100; Postes, 8 p. 100; contrôleur du Trésor, 4 p. 100; Transports, 5 p. 100; Agriculture, 4 p. 100; Travaux publics, 3 p. 100; Assurance-chômage, 9 p. 100; et Affaires des anciens combattants, y compris l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants, 16 p. 100.

En mars 1950, les employés permanents forment 36 p. 100 de tous les fonctionnaires, contre 70 p. 100 en mars 1939 et 66 p. 100 en mars 1925. Les temporaires, cependant, forment 64 p. 100 du total, contre 30 p. 100 en mars 1939 et 34 p. 100 en mars 1925, année initiale de la présente statistique.

\* Revisé à la Division des finances publiques et du transport, Bureau fédéral de la statistique.

### 7.—Nombre et pourcentage des fonctionnaires permanents et temporaires, mars 1938-1950

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1937 figurent à la page 1179 de l'Annuaire de 1946.

Mois de mars	Permanents		Temporaires		Total	Mois de mars	Permanents		Temporaires		Total
	Total	% du total	Total	% du total			Total	% du total	Total	% du total	
	nombre		nombre				nombre		nombre		
1938.....	32,308	73-2	11,835	26-8	44,143	1945....	30,240	26-1	85,668	73-9	115,908
1939.....	32,132	69-7	13,974	30-3	46,106	1946....	31,088	25-8	89,469	74-2	120,557
1940.....	30,948	62-2	18,791	37-8	49,739	1947....	29,787	23-8	95,550	76-2	125,337
1941.....	30,149	45-0	36,777	55-0	66,926	1948....	33,662	28-4	84,708	71-6	118,370
1942.....	29,524	35-2	54,257	64-8	83,781	1949....	37,909	30-6	86,015	69-4	123,924
1943.....	28,708	27-6	75,347	72-4	104,055	1950....	45,259	35-6	81,937	64-4	127,196
1944.....	29,343	26-0	83,315	74-0	112,658						